

AVRIL

CINQUANTIÈME ANNÉE — N° 592

Revue  
internationale  
de la  
Croix-Rouge



*Inter arma caritas*

1968

GENÈVE  
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE  
FONDÉ EN 1863

# COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

MM. SAMUEL A. GONARD, ancien commandant de corps d'armée, ancien professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, *président* (membre depuis 1961)

JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h.c., *vice-président d'honneur* (1919)

MARTIN BODMER, docteur en philosophie h.c. (1940)

LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire (1946)

PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (1948)

RODOLFO OLGIATI, docteur en médecine h.c., ancien directeur du Don Suisse (1949)

M<sup>me</sup> MARGUERITE GAUTIER-VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951)

MM. FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, *vice-président* (1951)

GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

HANS BACHMANN, docteur en droit, secrétaire général adjoint du Comité international de la Croix-Rouge de 1944 à 1946, *vice-président* (1958)

JACQUES FREYMOND, docteur ès lettres, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, professeur à l'Université de Genève (1959)

DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961)

HANS MEULI, docteur en médecine, colonel brigadier, ancien chef du Service de santé de l'armée suisse (1961)

M<sup>lle</sup> MARJORIE DUVILLARD, directrice de l'école d'infirmières « Le Bon Secours » (1961)

MM. MAX PETITPIERRE, docteur en droit, ancien président de la Confédération suisse (1961)

ADOLPHE GRAEDEL, ancien député au Conseil national suisse, secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (1965)

M<sup>me</sup> DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales (1967)

MM. MARCEL NAVILLE, licencié ès lettres, directeur de banque (1967)

JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)

ROGER GALLOPIN, docteur en droit (1967)

JEAN PICTET, docteur en droit (1967)

WALDEMAR JUCKER, docteur en droit, secrétaire de l'Union syndicale suisse (1967)

*Membres honoraires :* M<sup>lle</sup> LUCIE ODIER, *vice-présidente d'honneur*; MM. FRÉDÉRIC BARBEY, CARL J. BURCKHARDT et PAUL CARRY, M<sup>lle</sup> SUZANNE FERRIÈRE, MM. ÉDOUARD DE HALLER, PAUL LOGOZ, ALFREDO VANNOTTI, ADOLF VISCHER

---

## Direction :

MM. ROGER GALLOPIN, directeur général

JEAN PICTET, directeur général

CLAUDE PILLOUD, directeur

# REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

CINQUANTIÈME ANNÉE — N° 592

AVRIL 1968

## SOMMAIRE

	Pages
La jeunesse et les Conventions de Genève . . . . .	149
L. BOISSIER : Les silences du Comité international de la Croix-Rouge . . . . .	157

\*

### COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

#### ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Au Vietnam — En Grèce — Au Moyen-Orient . . . . .	160
---	-----

\*

#### A GENÈVE

Décès d'un membre du CICR . . . . .	163
-------------------------------------	-----

\*

Liste des publications . . . . .	165
----------------------------------	-----

\*

### DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE

<i>Comment la diffusion des Conventions de Genève se poursuit-elle?</i> . . . . .	167
<i>Algérie</i> . . . . .	175
<i>Pays-Bas</i> . . . . .	175
<i>Roumanie</i> . . . . .	178
<i>U.R.S.S.</i> . . . . .	180

### FAITS ET DOCUMENTS

<i>La Convention européenne des droits de l'homme</i> . . . . .	182
<i>Les moines bouddhistes et l'éducation sanitaire</i> . . . . .	188
<i>La radio au service des malades</i> . . . . .	190
<i>L'aide aux handicapés</i> . . . . .	192

\*

### LIVRES ET REVUES

\*

## ÉDITION ANGLAISE DE LA REVUE

Une édition en langue anglaise paraît chaque mois sous le titre :

### International Review of the Red Cross

Elle est en principe identique à l'édition française, et peut être obtenue aux mêmes conditions.

\*

## SUPLÉMENTS DE LA REVUE

### EN LANGUE ESPAGNOLE

- J. Graven : Reglas mínima para la protección a los detenidos que no son delincuentes.

### EN LANGUE ALLEMANDE

- J. Graven : Mindestregeln zum Schutze der gemeinrechtlich nicht-straftbaren Häftlinge.

*La*

## REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

*est publiée chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge*

7, avenue de la Paix, 1211 Genève 1 (Suisse) — Compte de chèques postaux 12-1767

Abonnement un an: Fr. 25.—; le numéro: Fr. 2.50

Pour les pays suivants: Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste.

Rédaction: J.-G. LOSSIER

Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge engagent la responsabilité de celui-ci.